

COMMUNE DE SAINT-SULPICE
PLAN D' ENQUETE

N° CAMAC : 238931

PROPRIETAIRE : Etat de Vaud

SURFACES CADASTRALES

PARCELLE N° 151

PLAN N° 2

" Chemin de la Venoge 3 "

Habitation n° ECA 297

174 m²

Accès, place privée

210 m²

Jardin

1'456 m²

Route, chemin

76 m²

Total

1'916 m²

PROMETTANT(S) ACQUEREUR(S) : Orllati Real Estate SA

OBJET DE L'ENQUETE : - TRANSFORMATION, AGRANDISSEMENT ET DEMOLITION
PARTIELLE DU BATIMENT MIXTE N° ECA 297

COORDONNEES MOYENNES : 2'531'320 / 1'151'580

AFFECTATION : Zone mixte arborée, secteur à prescriptions spéciales selon MPGA entré en vigueur le 29 juillet 2024

Zone à bâtir à prescriptions spéciales selon PAC Venoge approuvé le 28 août 1997

Zone agricole protégée selon PAC Venoge approuvé le 28 août 1997

Aire forestière selon PGA mis en vigueur le 18 août 2011

LIMITE DES CONSTRUCTIONS : Selon PEC n°3 adopté le 31 mars 1944

SURFACE EN ZONE A BATIR : 881 m²

SECTEUR DE PROTECTION DES EAUX : Au

DEGRE DE SENSIBILITE AU BRUIT : III

NOTE AU RECENSEMENT ARCHITECTURAL : n° ECA 297 : note 4

MENTION PUBLIQUE : Aucune

SERVITUDES : ID.2003/005430 : (C/D) Passage à pied, pour tous véhicules et canalisations quelconques
ID.2003/005436 : (C/D) Canalisations d'eau
ID.2023/004032 : (C) Canalisations d'eaux usées

LA REALISATION DE CE PROJET IMPLIQUE UNE MISE A JOUR DU PLAN RF

LE(S) PROPRIETAIRE(S)

LE(S) PROMETTANT(S)-ACQUEREUR(S)

PIECE DEPOSEE A L'ENQUETE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025

au - 7 DEC. 2025

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic: La Secrétaire

E. Dubuis

S. Deché

Morges, le 9 avril 2025

MOSINI et CAVIEZEL SA

Ingenieurs EPF-SIA
Géomètres officiels
Morges Montricher Assens Rolle
Rue Louis-de-Savoie 72 1110 Morges
Tél. 021 8055200 morges@mc-sa.ch

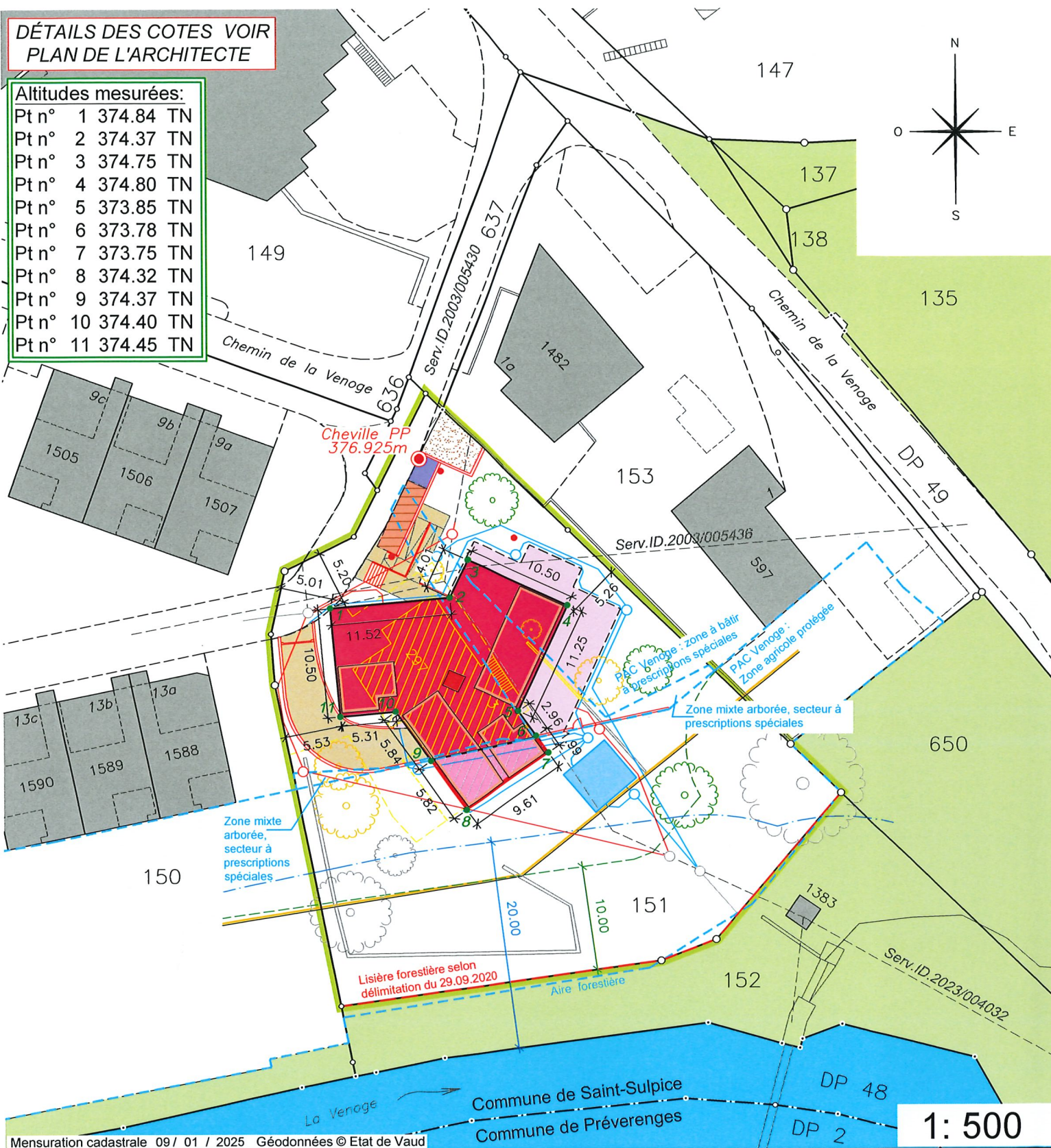
ENTREPRISE AFFILIEE
ORDRE VAUDOIS
DES GEOMETRES

DOSSIER N°	14'286.06
INDICE	1a 1b
DESSINE	NB NB
CONTROLE	JC GC

DÉTAILS DES COTES VOIR
PLAN DE L'ARCHITECTE

Altitudes mesurées:

Pt n° 1	374.84 TN
Pt n° 2	374.37 TN
Pt n° 3	374.75 TN
Pt n° 4	374.80 TN
Pt n° 5	373.85 TN
Pt n° 6	373.78 TN
Pt n° 7	373.75 TN
Pt n° 8	374.32 TN
Pt n° 9	374.37 TN
Pt n° 10	374.40 TN
Pt n° 11	374.45 TN



Propriétaires voisins :

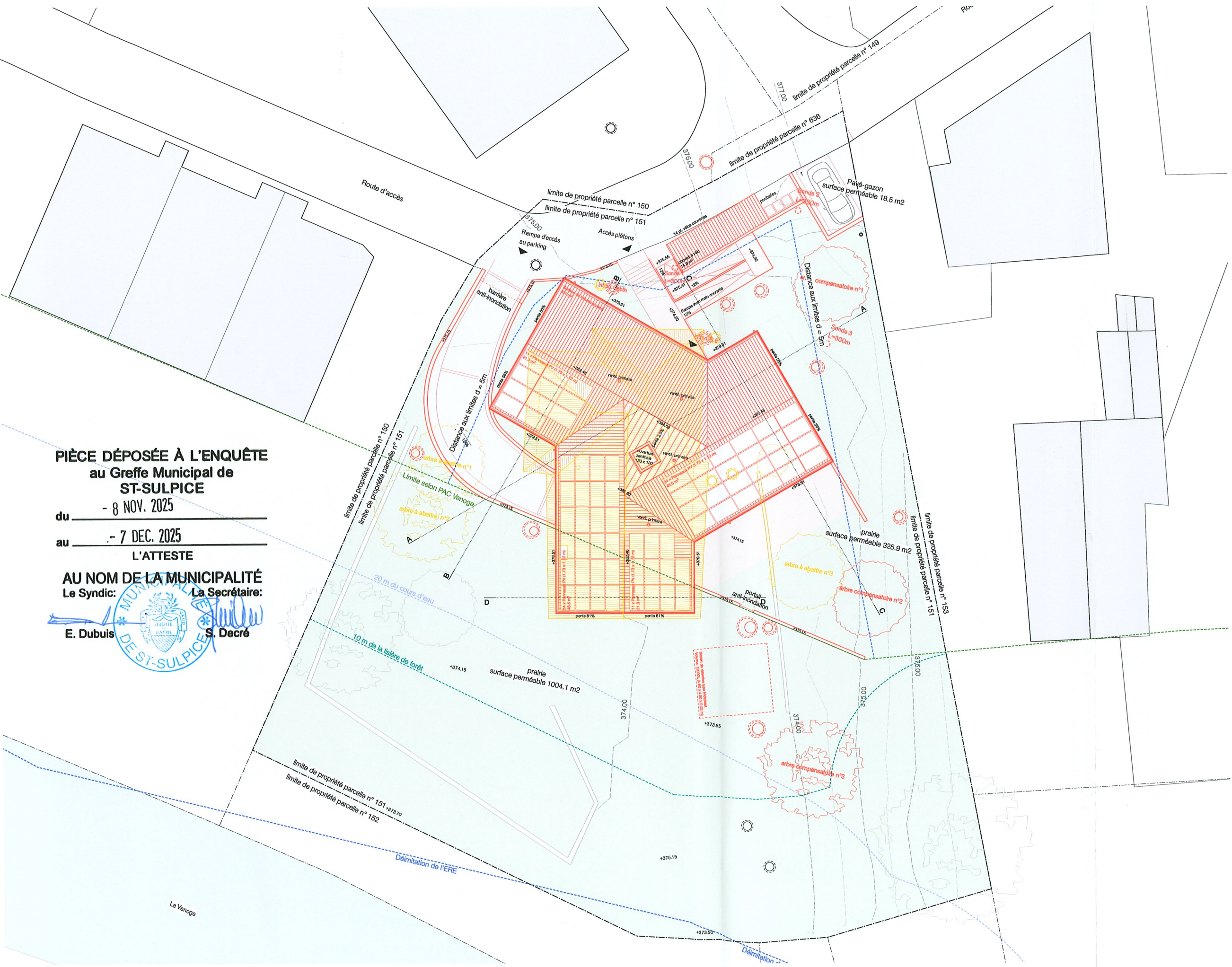
Parc. 150	: PPE Saint-Sulpice 5648/150-1 à 12
Parc. 151	: Etat de Vaud
Parc. 153	: BOURGOZ Jean Roland
Parc. 636	: BOURGOZ Jean-Roland
Parc. 637	: (Fonds dominant) Saint-Sulpice 5648/151 et 1752
Parc. 650	: St-Sulpice la commune

Légende :

Bâtiment
Souterrain
Transformations

Isolation périphérique
Démolition
Accès
Places vélos couvertes
Places de parc perméables
Place containers
Panneaux solaires
Ouverture en toiture
Mur
Escaliers

Sonde géothermique
Bassin de rétention
Eaux claires
Eaux usées
Arbre existant
Arbre nouvelle position
Arbre ancienne position
Limite forestière (art 27 LVLFO)
Limite cours d'eau (art 12 LPDP)



- Existant
- Nouveau
- À démolir

N° du plan: V48 4 100 Plan de situation - Toiture
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.wx
± 0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025
au - 7 DEC. 2025
L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:

E. Dubuis S. Decré

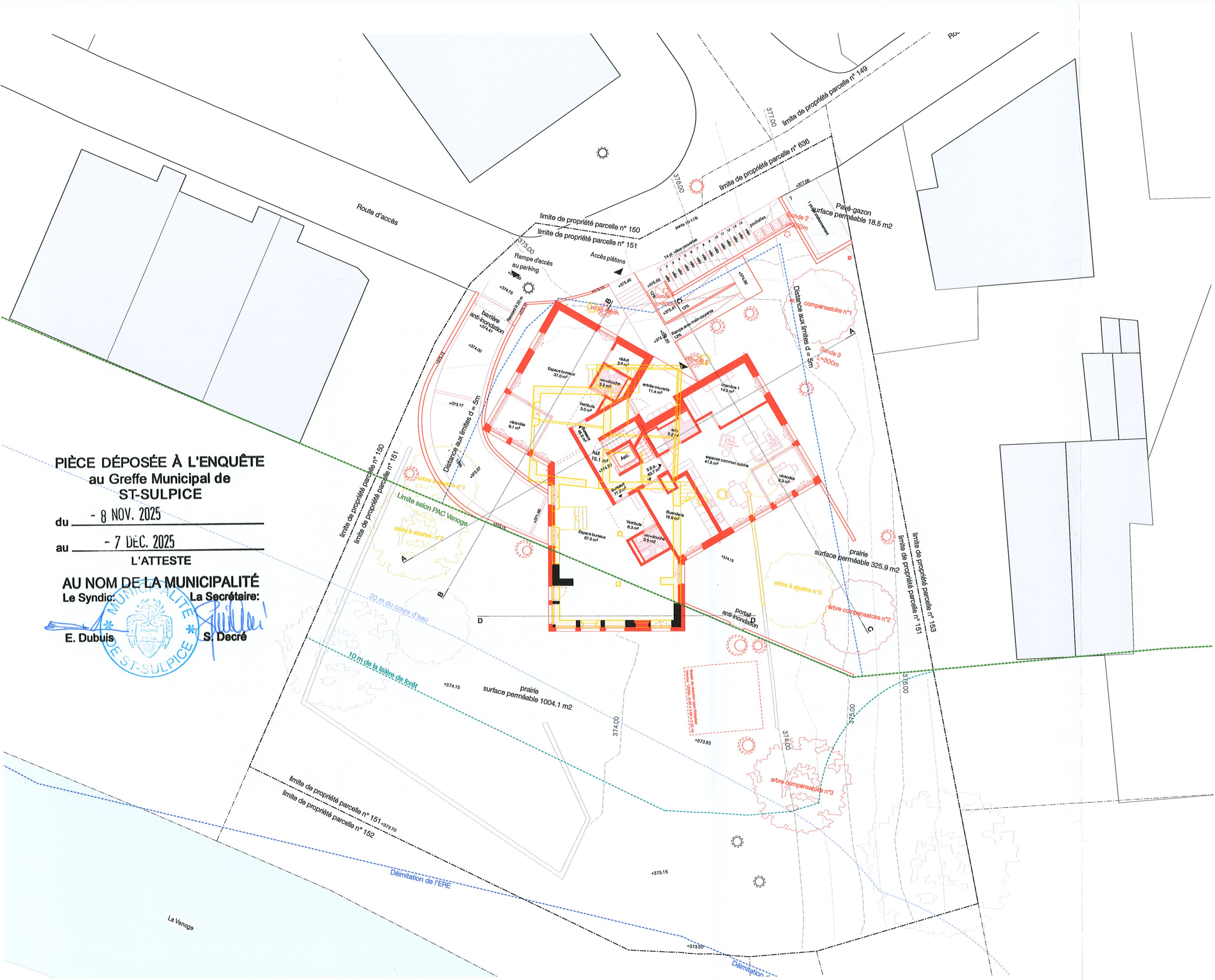
Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens

Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice

Plan de situation - Toiture

Demande de permis
Echelle 1:250



- Existant
- Nouveau
- À démolir

N° du plan: V48 4 101 Plan de situation - Rez-de-chaussée
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.wx
± 0,00 = 374,20 m snn

Numéro CAMAC : 238931

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE
du - 8 NOV. 2025
au - 7 DEC. 2025
L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: E. Dubuis
La Secrétaire: S. Decré

Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens

Architecte :

studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice

Plan de situation - rez-de-chaussée

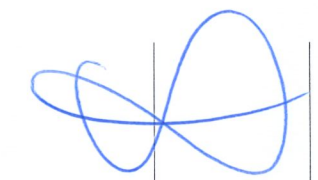
Demande de permis
Echelle 1:250



Existant
Nouveau
À démolir

N° du plan: V48 4 102 Plan du sous-sol
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.wx
± 0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931



Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sarl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

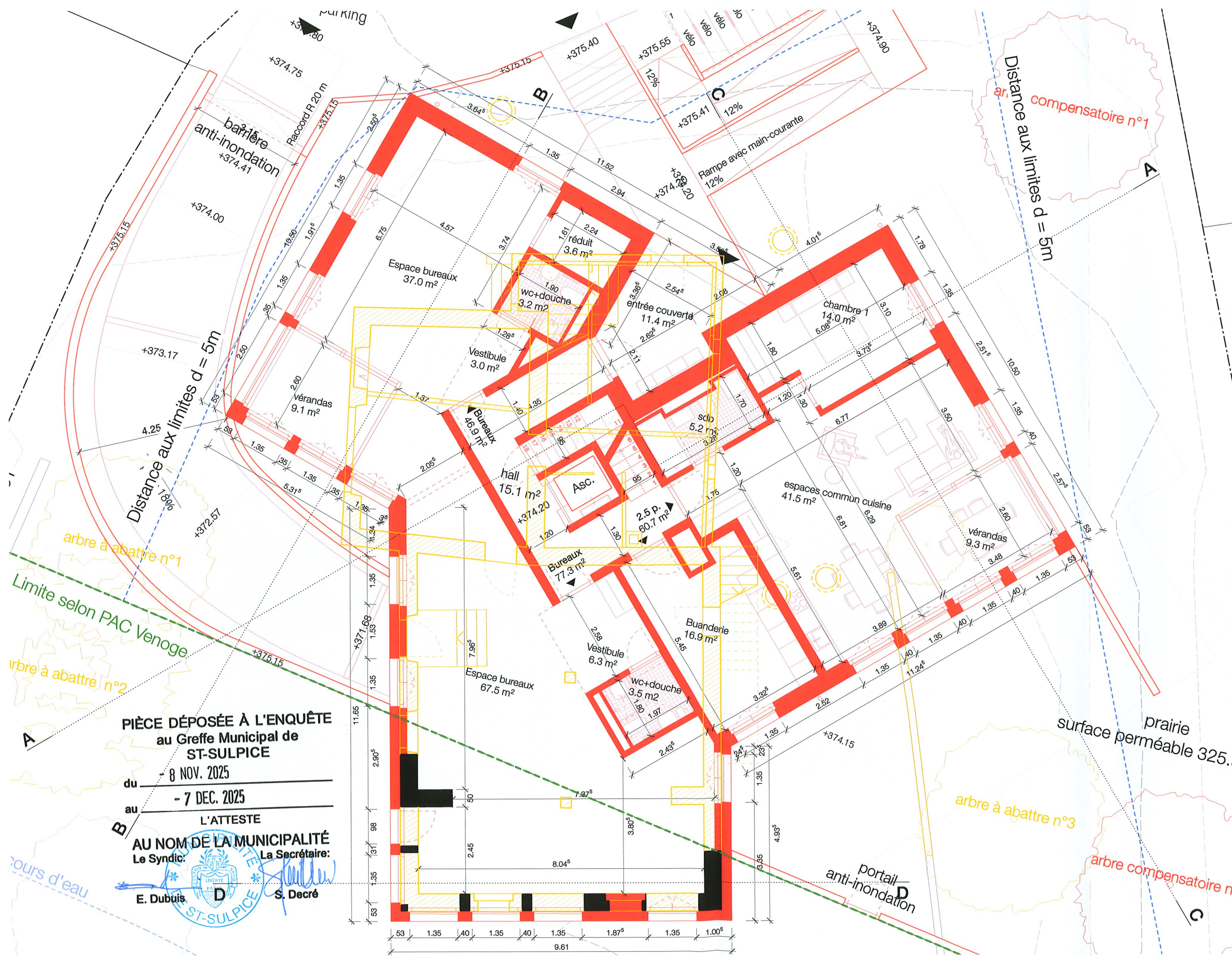
V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice
Plan du sous-sol
Demande de permis
Echelle 1:100

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025
au - 7 DEC. 2025
L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: E. Dubuis
La Secrétaire: S. Decré



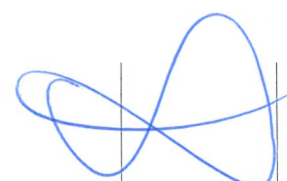


- Existant
- Nouveau
- À démolir



N° du plan: V48 4 103 Plan du rez-de-chaussée
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.wrx
± 0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931



Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne



V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice
Plan du rez-de-chaussée
Demande de permis
Echelle 1:100

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE
du 8 NOV. 2025
au - 7 DEC. 2025
L'ATTESTE
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: E. Dubuis
La Secrétaire: S. Decré

Rez-de-chaussée +0.00 / + 374.20 - 1:100

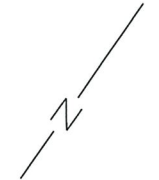
PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICÉ

du - 8 NOV. 2025
au 7 DEC. 2025
L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: E. Dubuis
La Secrétaire: S. Decré



- Existant
- Nouveau
- À démolir

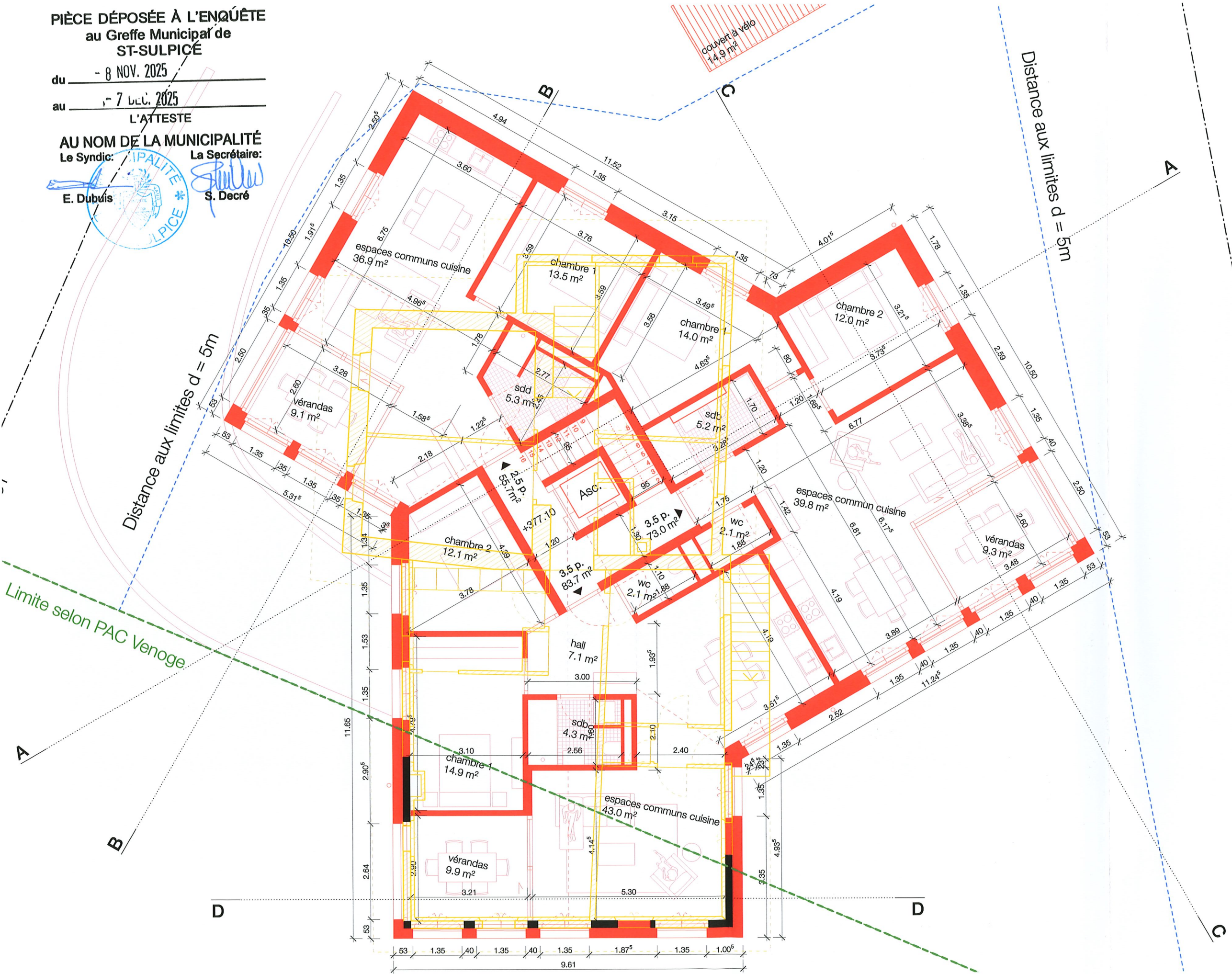


N° du plan: V48 4 104 Plan du premier étage
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.vwx
± 0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931

Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice
Plan du premier étage
Demande de permis
Echelle 1:100



Premier étage +2.90 / + 377.10 - 1:100

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025

au - 7 DEC. 2025

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:

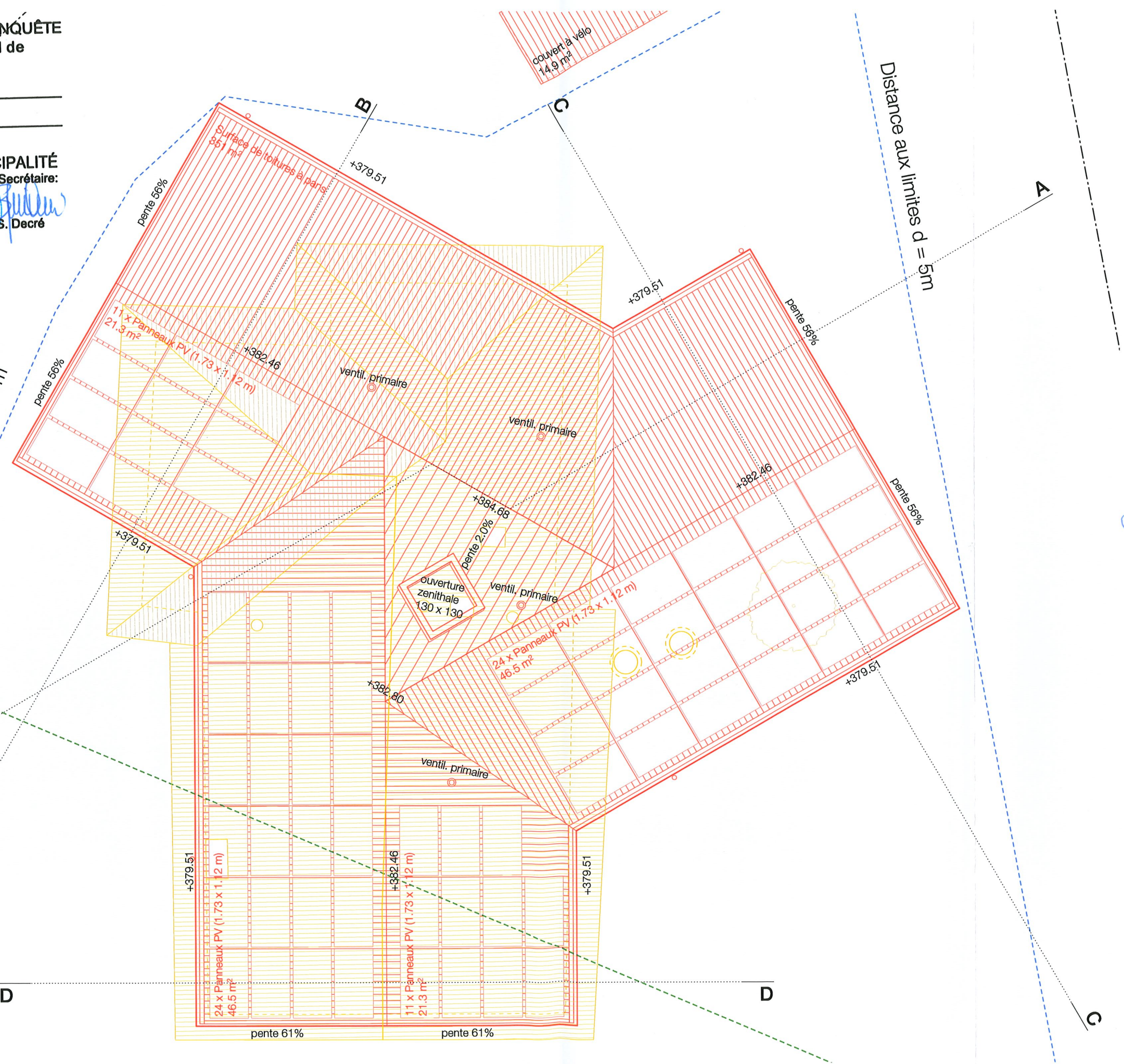


E. Dubuis

S. Decré

Distance aux limites d = 5m

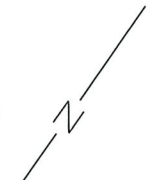
Limite selon PAC Venoge



couvert à vélo
14.9 m²

Distance aux limites d = 5m

- Existant
- Nouveau
- À démolir



N° du plan: V48 4 105 Plan de toiture
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.vwx
± 0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931

Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens

Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

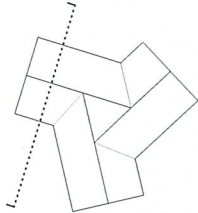
V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice

Plan de toiture

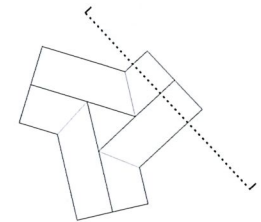
Demande de permis
Echelle 1:100

Toiture +8.60 / + 382.80 - 1:100

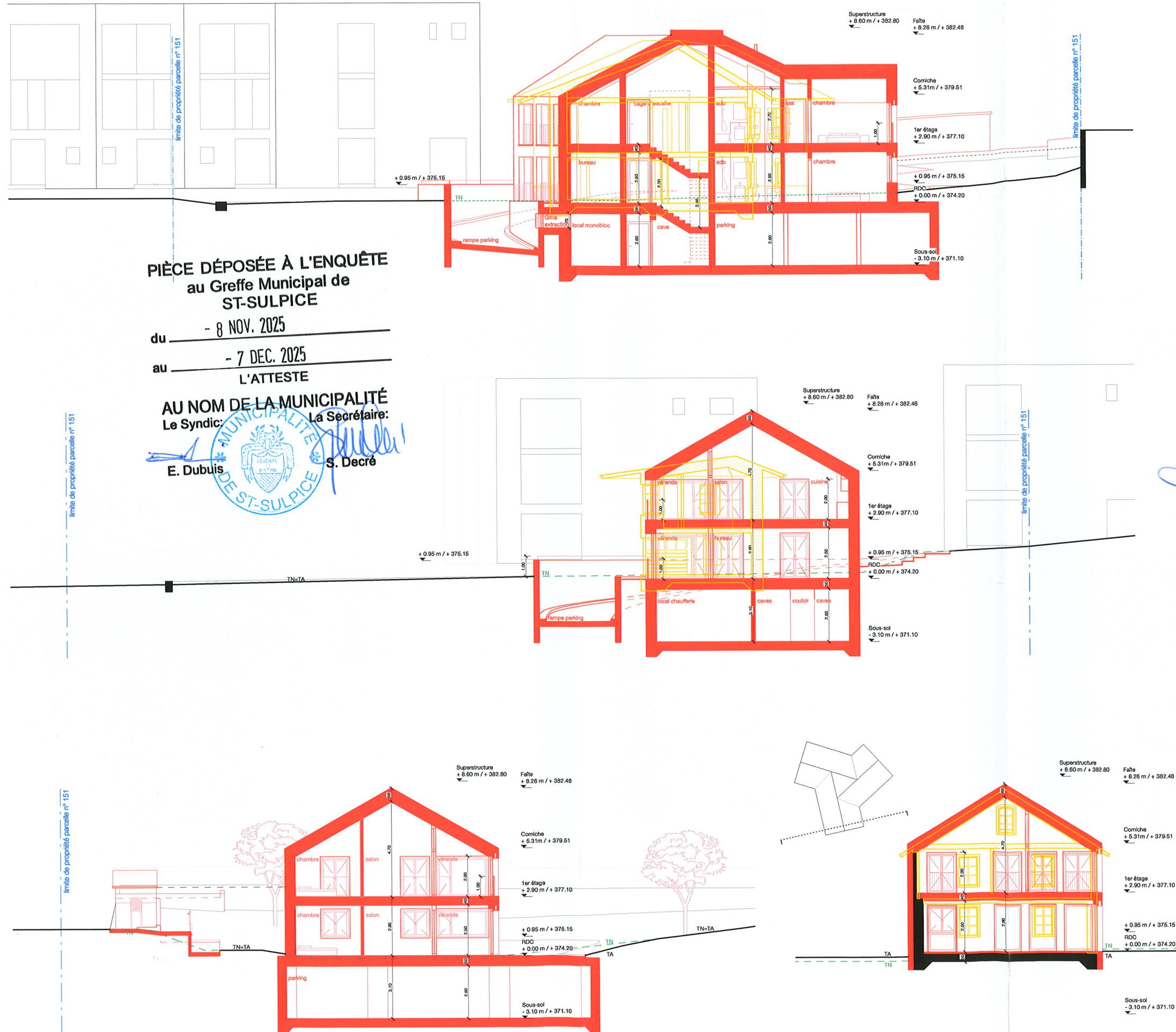
Coupe AA - Projet 1:200



Coupe BB - Projet 1:200



Coupe CC - Projet 1:200



PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025

au - 7 DEC. 2025

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:

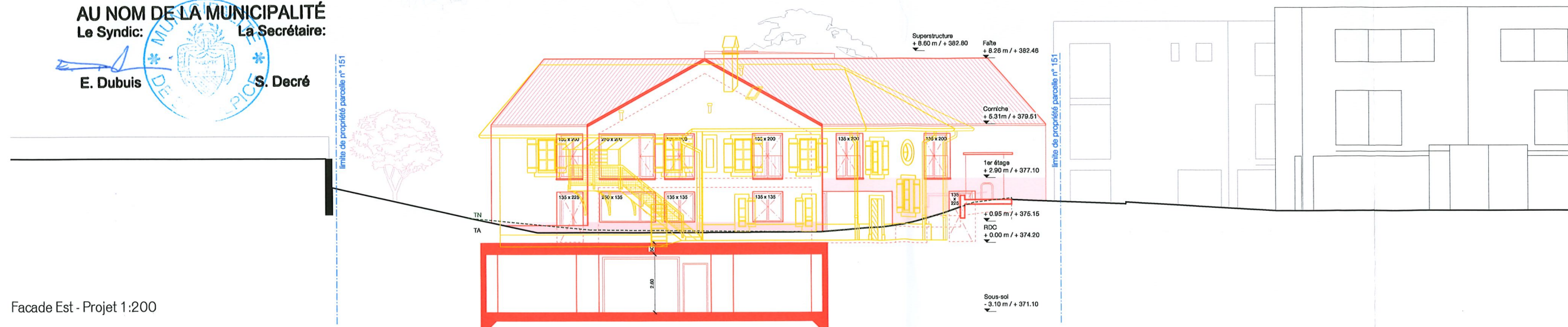
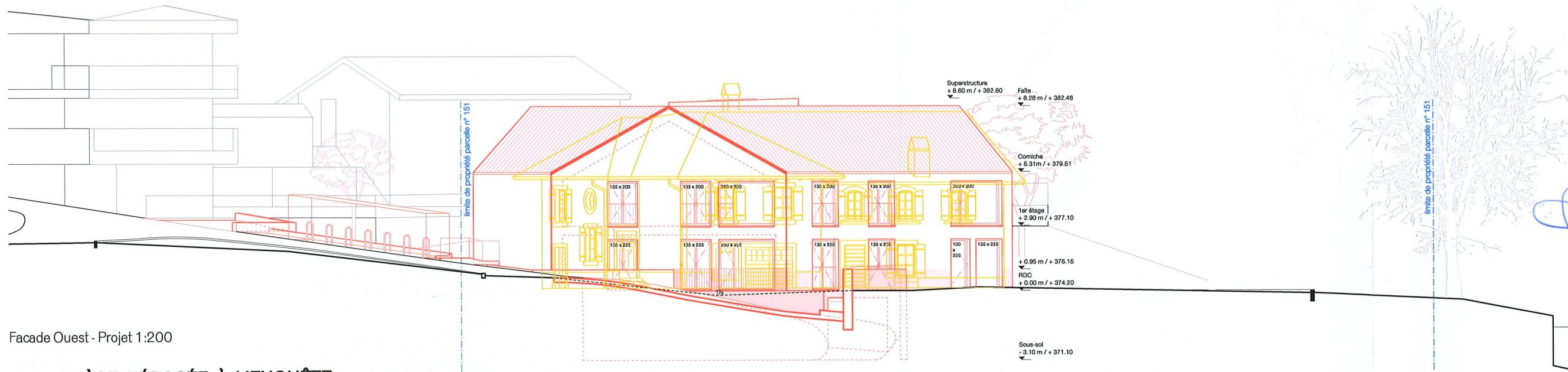
E. Dubuis S. Decré

N° du plan: V48 4 106 Coupes AA BB CC et DD
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 04.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Coupe.wvx
± 0,00 = 374,20 m snm

Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice
Coupes AA, BB, CC et DD
Demande de permis
Echelle 1:200

Numéro CAMAC : 238931



- Existant
- Nouveau
- À démolir

N° du plan: V48 4 107 Facade Est, Sud et Ouest
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 04.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Coupe.vwx
±0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE au Greffe Municipal de ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025
au - 7 DEC. 2025

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:

E. Dubuis S. Decré

Maître d'ouvrage :

Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens

Architecte :

studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297

Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice

Facade Est, Sud et Ouest

Demande de permis
Echelle 1:200

Surface de Plancher déterminante (SPd m2) - zone mixte arborée

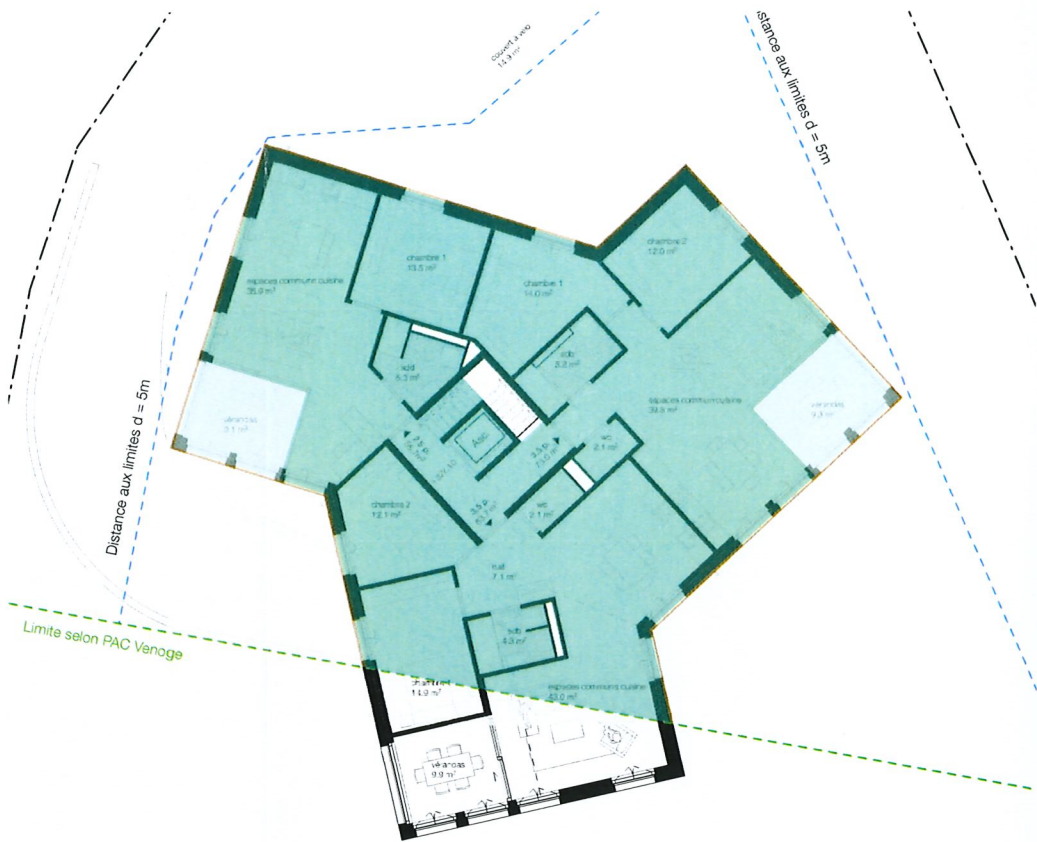


Rez-de-chaussée +0.00 / + 374.20 - 1:250
SPd rdc : 210.3 m² SB rdc : 298.4 m²

- SPd rez-de-chaussée - logement : 90.95 m²
- SPd rez-de-chaussée - activité : 119.33 m²
- Surface enveloppe selon art. 97 al.3 LATC : 3.9 m²
- Surface vérandas non chauffés selon art. 3.2 RGATC : 11.2 m² et 11.5 m²



Sous-sol -3.10 / + 371.10 - 1:250
SPd : 0 m²



1er étage +2.90 / + 377.10 - 1:250
SPd : 245.5 m² SB 1er : 312.6 m²

- SPd 1er étage - logement : 245.50 m²
- Surface enveloppe selon art. 97 al.3 LATC : 3.7 m²
- Surface vérandas non chauffés selon art. 3.2 RGATC : 11.2 m² et 11.5 m²

La nouvelle parcelle 151 a une surface totale de 1 938.6 m². La partie du terrain en zone mixte arborée représente 881 m² et dispose d'un IUS de 0.45. Ainsi la capacité constructive de cette parcelle est de 396.45 m².
Le projet présenté vise à respecter le standard MINERGIE-A.
Selon la LATC Article 97 al.4 : Grâce à une certification MINERGIE-A, le projet peut bénéficier "d'un bonus supplémentaire de 5% dans le calcul des coefficients d'occupation ou d'utilisation du sol."

Selon le RGATC Article 3.6 et plus particulièrement la directive d'application de ce dit-article: Les bâtiments répondant au standard MINERGIE-A et qui réalisent leurs places de stationnement à ciel ouvert en revêtement perméable se voient accorder un bonus de 10%.

La capacité constructive de cette parcelle serait augmentée de 5 % + 10 % = 15 %. (396.45 + 396.45 x 0.15)
Ainsi la Surface Brute constructible de la parcelle passerait de 396.45 m² (100%) à 455.92 m² (115%).

Le projet proposé représente 455.8 m² et respecte ainsi cette surface constructible disponible.

Selon le RGATC Article 15.1 la zone mixte est affectée à "l'habitation permanente dans la mesure où elle représente au plus les 75 % de la capacité constructive attribuée.", ainsi la surface brute maximum admissible de logement en Minergie-A correspond à 75 % de 455.92 m² :
SBP_{max} logement = 341.94 m², or le projet proposé respecte cette valeur limite avec une surface de logements de 336.5 m²

Récapitulatif des surfaces en zone mixte arborée

- SPd logement 336.5 m²
- SPd activité 119.3 m²
- SPd total : 455.8 m²

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025
au - 7 DEC. 2025
L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: E. Dubuis
La Secrétaire: S. Decré

N° du plan: V48 4 108 SPd - Zone mixte arborée
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.vwx
± 0,00 = 374.20 m snm

Numéro CAMAC : 238931

Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice
SPd - Zone mixte arborée
Demande de permis
Echelle 1:250

Surface Brute de Plancher utile (SBPu m2) - hors zone à bâtir



PROJET Rez-de-chaussée +0.00 / + 374.20 - 1:250
SBPu projet activité : 36.7 m2
SBPu projet logement : 0.0 m2
SA projet : 0.0 m2



EXISTANT Rez-de-chaussée +0.00 / + 374.10 - 1:250
SBPu existante activité : 32.3 m2
SBPu existante logement : 0.0 m2
SA existante : 0.0 m2



PROJET 1er étage +2.90 / + 377.10 - 1:250
SBPu projet activité : 0.0 m2
SBPu projet logement : 36.7 m2
SA projet : 0.0 m2



EXISTANT 1er étage +2.70 / + 376.80 - 1:250
SBPu existante activité : 0.0 m2
SBPu existante logement : 32.3 m2
SA existante : 0.0 m2



Coupe DD - 1:200

La partie de la parcelle 151 qui se situe hors de la zone à bâtir a une surface totale de 1 057.6 m2. La partie du bâtiment située hors zone à bâtir, qui a été érigée légalement, est transformée en conservant ses façades existantes. Ces dernières sont isolées périphériquement et des ouvertures supplémentaires sont ajoutées. Le projet présenté vise à respecter le standard MINERGIE-A.

Conformément à l'art. 42 al.3b OAT, l'agrandissement de ce volume extérieur respecte l'art. 24c al. 4 LAT et l'agrandissement total n'excède ni 30% des surfaces existantes, ni 100m². L'agrandissement total n'est que de 4.4 m² par étage ce qui est inférieur à 32.3 m² x 30% = 9.7 m² et à 100 m². Par extension cette transformation respecte l'art 41 et 42 OAT.

Ce bâtiment utilisé conformément à sa destination, bénéficie de la garantie de la situation acquise et ce projet de transformation respecte les articles 24c LAT et 41 et 42 OAT.

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025

au - 7 DEC. 2025

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:



N° du plan: V48 4 109 SBPu - Hors zone à bâtir
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.wx
± 0,00 = 374.20 m snm

Numéro CAMAC : 238931

Maitre d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice
SBPu - Hors zone à bâtir
Demande de permis
Echelle 1:250

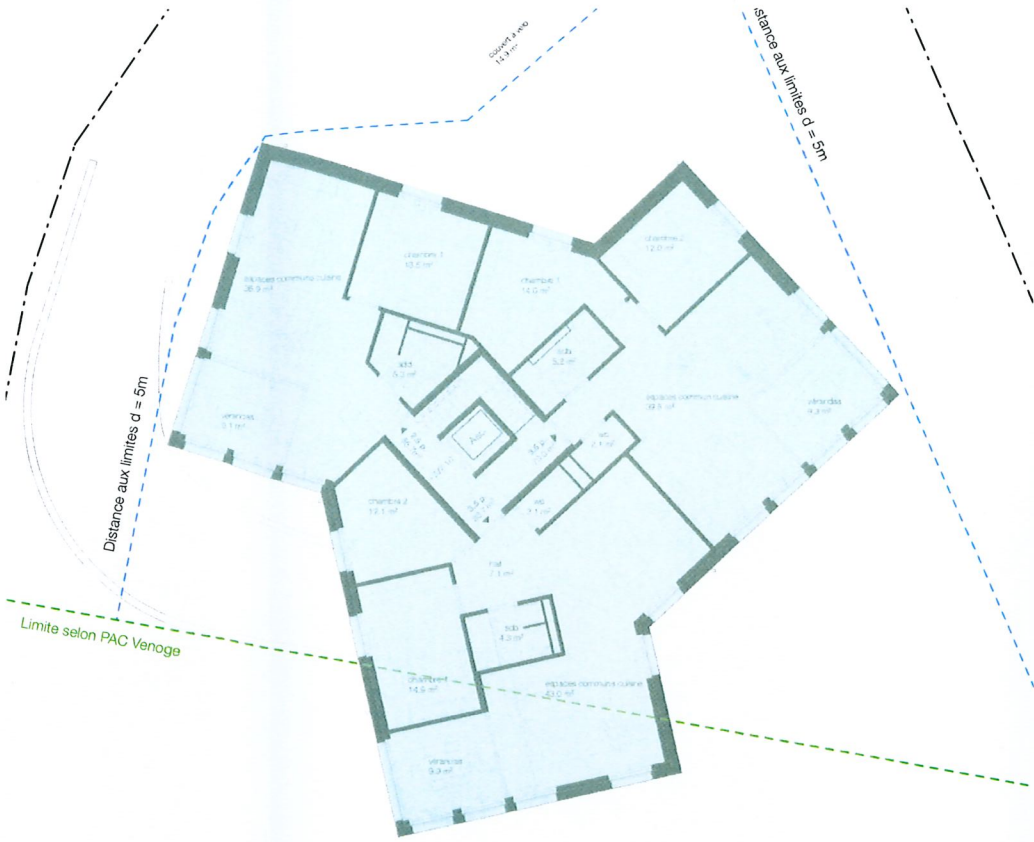
Volume SIA (m3) - Parcelle n°151



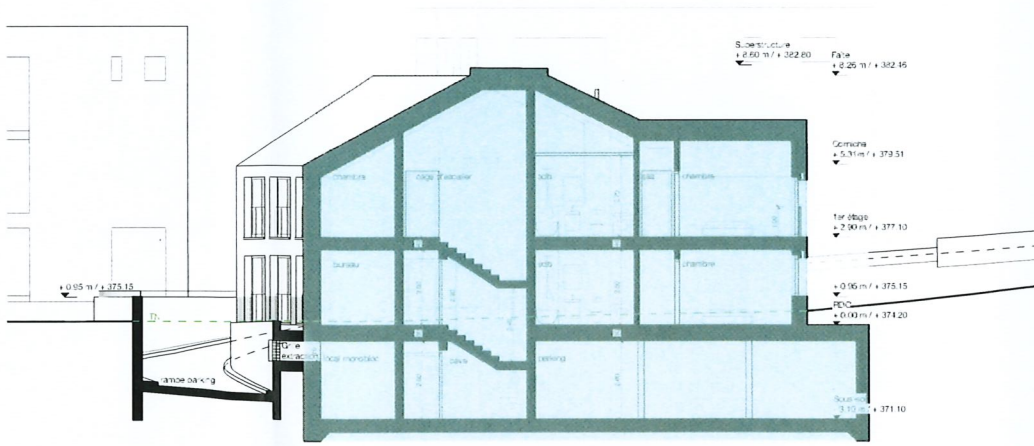
Rez-de-chaussée +0.00 / + 374.20 - 1:250
Volume SIA rdc : 880 m³
S rdc : 301.5 m²
H rdc : 2.90 m



Sous-sol -3.10 / + 371.10 - 1:250
Volume SIA s-sol : 1'170 m³
S s-sol : 322.1 m²
H s-sol : 3.50 m



1er étage +2.90 / + 377.10 - 1:250
Volume SIA 1er : 1320 m³
S 1er : 312.6 m²
H 1er : 4.20 m (2.40 + 1.80)



Récapitulatif des surfaces en zone mixte arborée

Volume SIA 1er :	1'320 m³
Volume SIA rdc :	880 m³
Volume SIA s-sol :	1'170 m³
Volume SIA total :	3'370 m³

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025

au - 7 DEC. 2025

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:



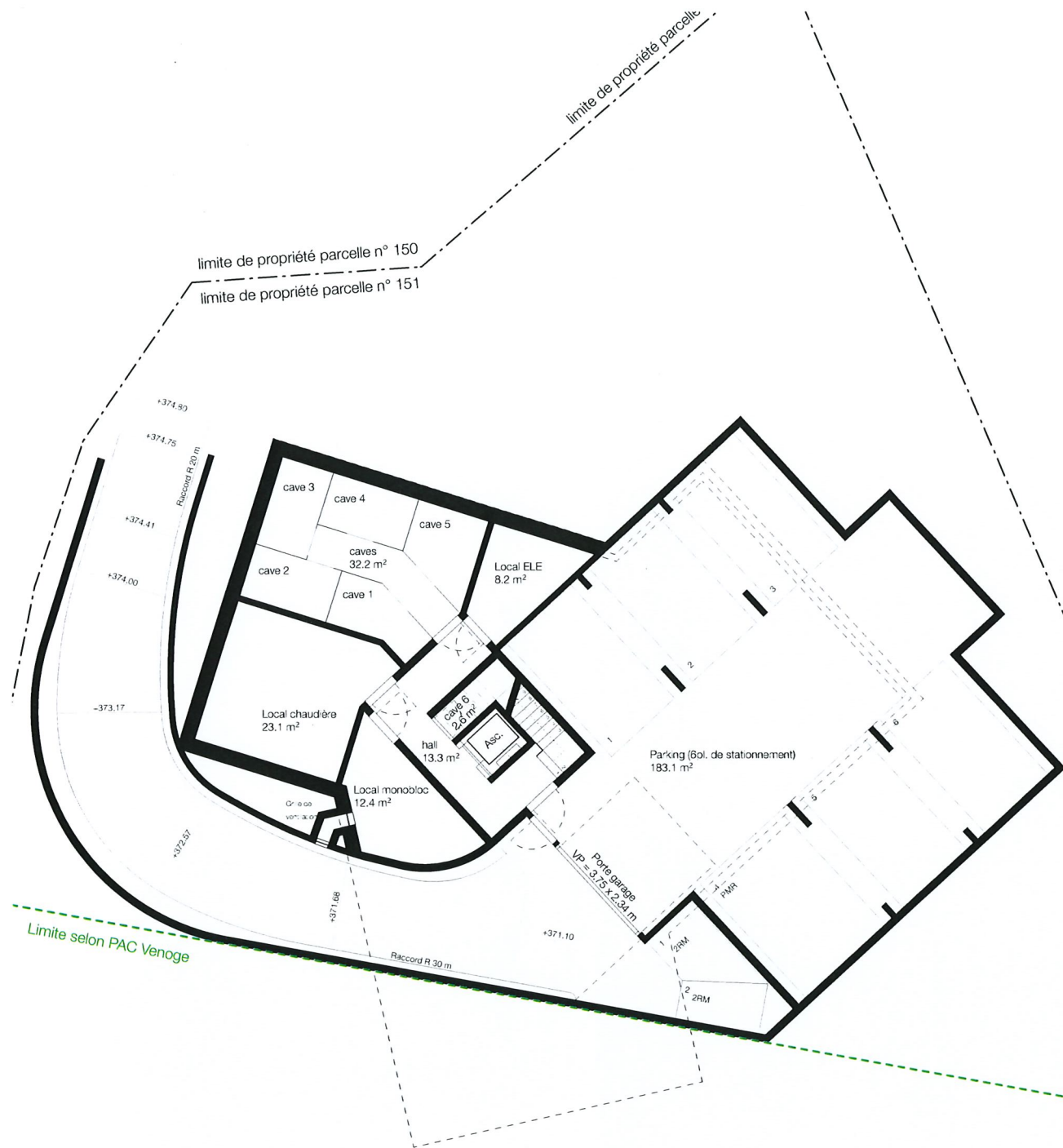
N° du plan: V48 4 110 Volume SIA
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.wx
± 0,00 = 374,20 m snn

Numéro CAMAC : 238931



Maitre d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sarl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice
Volume SIA
Demande de permis
Echelle 1:250



Plan du sous-sol (6 pl. de stationnement voitures)

Offre en cases de stationnements voitures, selon norme VSS 40 281 2019 :

Art. 9 Affectations aux logements :

L'offre en cases de stationnement à mettre à disposition pour les habitants correspond à :
1 case de stationnement par tranche de 100 m2 SBP ou 1 case par appartement.
Le projet se compose de 4 tranches de 100 m2 SBP de logements et de 4 appartements.

L'offre en cases de stationnement à mettre à disposition pour les visiteurs correspond à :
10% du nombre de cases de stationnement prévue pour les habitants

Le projet prévoit 373 m2 SBP de logement donc l'offre:
entre $1 \times 373/100 + 0,1 \times 1 \times 373/100 = 4.11$
et $4 + 0,1 \times 4 = 4.4$

Art. 10 Affectations pour Activités type "Entreprises de prestations de services" :

Le projet se situe dans une zone où le type de localisation est B. L'offre en cases de stationnement nécessaire en % des valeurs indicatives du tableau 1 est *entre 40% et 60%.*

L'offre en cases de stationnement à mettre à disposition pour le personnel correspond à :
2 case de stationnement par tranche de 100 m2 SBP
Le projet se compose de 2 tranches de 100 m2 SBP affectés aux activités.
L'offre en cases de stationnement à mettre à disposition pour les visiteurs correspond à :
1 case de stationnement par tranche de 100 m2 SBP

Le projet prévoit 156 m2 SBP de bureaux donc l'offre :
entre $(2 \times 156/100 + 1 \times 156/100) \times 0,40 = 1.87$
et $(2 \times 156/100 + 1 \times 156/100) \times 0,60 = 2.81$



Plan du rez-de-chaussée (1 pl. de stationnement voitures et 14 pl. de stationnement vélos couvertes)

Le projet respecte la norme VSS 40 281 2019.
Le besoin est compris entre 6 et 7 places.
Le projet prévoit au total 7 cases de stationnement:
- 6 places intérieures
- 1 places extérieures avec revêtement perméable

Offre en cases de stationnements vélos, selon norme VSS 40 065 2019 :

Art. 15 Valeurs indicatives selon l'intensité d'utilisation :

L'offre en cases de stationnement à mettre à disposition pour les logements correspond à :
1 case de stationnement par pièces.
Le projet se compose de 2 appartement de 2 pièces et 2 appartements de 3 pièces.
Le projet prévoit 10 de cases de stationnement pour les habitants.

L'offre en cases de stationnement à mettre à disposition pour le personnel des bureaux correspond à :
1 case de stationnement par tranche de 100 m2 SP pour le personnel.
Le projet se compose de 2 tranches de 100 m2 SP.
Le projet prévoit 2 pl. de stationnement pour le personnel

L'offre en cases de stationnement à mettre à disposition pour les visiteurs des bureaux correspond à :
0.25 case de stationnement par tranche de 100 m2 SP
Le projet prévoit 1 de case de stationnement pour les visiteurs.

Le projet prévoit au total 14 cases de stationnement pour vélos.

Le projet respecte la norme VSS 40 065 2019.

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025

au - 7 DEC. 2025

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:

E. Dubuis S. Decré

N° du plan: V48 4 111 Offre en cases de stationnement
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.wxw
± 0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931

Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens
Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice

Offre en cases de stationnement

Demande de permis
Echelle 1:200

Surfaces imperméables (544,1 m²)		
	Bâtiment - toiture :	327,5 m²
	Asphalte :	152,6 m²
	Revêtement dur type béton :	64,0 m²
Surfaces perméables (1'394,5 m²)		
	Prairie :	1'319,3 m²
	Pavé-gazon renforcé :	18,5 m²
	Gravier :	41,6 m²
	Gravier stabilisé :	15,1 m²

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE
au Greffe Municipal de
ST-SULPICE

du - 8 NOV. 2025
au - 7 DEC. 2025
L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic: La Secrétaire:



Situation - 1:250
Surface Parcelle n°151 : 1'938,6 m²

V48 Transformation, agrandissement et démolition partielle
du bâtiment mixte n° ECA 297
Chemin de la Venoge 3
1025 Saint-Sulpice

Plan des surfaces perméables

Demande de permis
Echelle 1:250

Maître d'ouvrage :
Orlati Real Estate SA
Chemin du Couchant 4
1022 Chavannes-près-Renens

Architecte :
studio SML sàrl
Rue du Petit-Chêne 19 bis
1003 Lausanne

N° du plan: V48 4 1 12 Plan de surfaces permeables
Dimension: ISO A3
Dessiné par VD le 14.04.2025
Nom du fichier: 04 V48 Plan.vwx
± 0,00 = 374,20 m snm

Numéro CAMAC : 238931